



Reconnaissance AEA I N° 32492

Titulaire

Etex Building Performance GmbH, GB SINIAT
Scheifenkamp 16
40878 Ratingen
Germany

Fabricant

Etex Building Performance GmbH, GB SINIAT
40878 Ratingen
Germany

Groupe

234 - Faux-plafonds, (parties de construction indépendantes/protection des espaces vides)

Produit

SINIAT SD51 (EI 90)

Description

Faux-plafond suspendu en profilés d'acier, recouverts en dessous avec plaque de plâtre SINIAT LAMASSIV (E=2x20mm, PS≥800kg/m³), en cas d'exposition au feu par le dessus : avec plaques d'isolation thermique ROCKWOOL TERMAROCK 40 (E=2x40mm, PS≥40kg/m³)

Utilisation

EI 90-RF1
Pour exposition au feu du dessous et du dessus
Utilisation voir pages suivantes

Documentation

MPA BS, Braunschweig: Rapport d'essai '2103/240/21' (17.05.2021); PAVUS, Prag: Rapport d'essai 'Pr-06-2.045' (27.04.2006); MFPA Leipzig GmbH, Leipzig: Rapport d'essai 'PB 3.2/16-118-1' (01.07.2016); IBS, Linz: Rapport d'essai '315120104-1' (05.02.2018), Rapport de classification '316031401-A, Rev1' (18.05.2022), Rapport d'expertise '323032303-1' (23.06.2023); Hersteller: Description du système 'SD51-EI90-Systembeschreibung-V2' (18.09.2023)

Conditions d'essai

EN 1363-1; EN 1364-2

Appréciation

Classe de résistance au feu EI 90

Durée de validité

31.12.2028

Date d'édition

02.11.2023

Remplace l'attestation du -

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Marcel Donzé

Konrad Häusler



Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe des résultats d'essais de faux-plafonds est indiqué dans la norme EN 1364-2:1999, chapitre 13.

Ce chapitre contient les principales règles pour les modifications autorisées des éléments d'essai. Ces modifications peuvent être apportées sans que le requérant n'ait à procéder à une évaluation et/ou des calculs supplémentaires.

L'applicabilité des résultats d'essai doit être limitée aux autres constructions où l'installation du plafond est exécutée par-dessous.

PLAFONDS SUSPENDUS EXPOSÉS AU FEU PAR-DESSOUS

Dimensions

Il est permis d'appliquer les résultats d'essai obtenus sur un élément d'essai de (4 x 3) m ou plus grand aux plafonds de n'importe quelle dimension sous réserve de ne pas augmenter la distance séparant les dispositifs de suspension et que les dispositions prises pour la dilatation soient augmentées en conséquence.

- Exigence remplie: dimensions maximales=illimitées

Accessoires

Il est permis d'appliquer les résultats d'essai obtenus sur des plafonds comportant des accessoires avec leurs propres dispositifs de suspension aux plafonds équipés de ces dispositifs de suspension sous réserve de ne pas dépasser la distribution de l'essai.

- Accessoires selon l'extension du domaine d'application

Cavité

Cavités situées au-dessus de plafonds auto-porteurs exposés au feu par-dessous:

- Cavités selon l'extension du domaine d'application

PLAFONDS SUSPENDUS EXPOSÉS AU FEU PAR-DESSUS

Dimensions

Il est permis d'appliquer les résultats d'essai obtenus sur un élément d'essai de (4 x 3) m ou plus grand aux plafonds de n'importe quelle dimension sous réserve de ne pas réduire la répartition des suspentes, c'est-à-dire que ni la distance entre les suspentes ni la portée des éléments de l'ossature ni la charge sur les suspentes ne doit augmenter.

- Exigence remplie: dimensions maximales=illimitées

Longueur des suspentes porteuses

Les résultats d'essai sont applicables aux plafonds suspendus par des suspentes en acier d'une longueur inférieure ou égale à celle de l'essai.

- $L_{max}=1800\text{mm}$

Construction support avec feu au-dessus

Les résultats d'essai sont considérés comme étant valables pour toutes les constructions support ayant une résistance au feu supérieure ou égale à celle de l'élément d'essai, c'est-à-dire aux dalles ayant une masse volumique ou une épaisseur égales ou supérieures à celles de l'essai et à toutes les poutres en acier ayant un facteur de massivité et possédant au moins le même niveau de protection contre le feu.

Cables, canalisations, etc. au-dessus du plafond

Les résultats d'essai ne sont applicables qu'à l'inclusion de câbles, de canalisations, etc. au-dessus du plafond sous réserve qu'ils soient installés de telle façon qu'ils n'exercent pas une charge supplémentaire sur le plafond pendant le feu.



Extension du domaine d'application

Les extensions du domaine d'application directe sont réglées dans le document ci-après:

Rapport d'expertise, IBS Linz, n° 323032303-1 du 23.06.2023 et

Description du système, Etex Building Performance GmbH, n°. SD51-EI90-Systembeschreibung-V2 du 18.09.2023

- Variantes recouverts :
Plaque de plâtre SINIAT LAMASSIV IMPRÄGNIERT, E=2x20mm, PS≥800kg/m3
- Variantes d'isolation thermique :

ROCKWOOL TERMAROCK 50,	E=2x40mm, PS=50kg/m3
FLUMROC DÄMMPLATTE 1,	E=2x40mm, PS=38kg/m3
FLUMROC DÄMMPLATTE 3,	E=2x40mm, PS=60kg/m3
SWISSPOR ROC TYP 3,	E=2x40mm, PS=60kg/m3
SWISSPOR ROC TRENNWANDPLATTE 034,	E=2x40mm, PS=50kg/m3
- Caisson lumineux :
Lmax=1600mm, Bmax=450mm
- Couvercle de révision: type F90 :
Lmax=800mm Bmax=600mm
- Cavités :
Cavité exposés au feu par-dessus ou dessous H≤1800mm
Cavité exposés au feu par-dessous H≤4000mm
- Autres variantes selon rapport d'expertise